



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 22 mai 2024 à 9 h 20 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240522-1894

APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA RELÈVE INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de la petite enfance La Relève inc. visant l'accessibilité des services de garde en priorité aux enfants du personnel de la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2204)

CE-20240522-1895

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion de l'eau, soit:

d'autoriser les transferts budgétaires des postes énumérés au tableau joint au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-2315)



CE-20240522-1896	ENGAGEMENT TEMPORAIRE - AUDITEUR INTERNE EXPERT ENQUÊTE ÉTHIQUE - POLICE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 42895, pour une banque de 400 heures sur une période maximale de 52 semaines, au poste d'auditeur interne expert enquête éthique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-2451)
CE-20240522-1897	ENGAGEMENT TEMPORAIRE - AUDITEUR INTERNE EXPERT ENQUÊTE ÉTHIQUE - POLICE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 40841, pour une banque de 400 heures sur une période maximale de 52 semaines, au poste d'auditeur interne expert enquête éthique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-2459)
CE-20240522-1898	TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - POLICE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit: d'autoriser les transferts budgétaires, en date du 26 mai 2024, des postes énumérés au tableau joint au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines; les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée; le remplacement de l'organigramme concerné. (SD-2024-2530)
CE-20240522-1899	ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52117, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2547)

CE-20240522-1900

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification du poste permanent vacant de sergent-détective (0513), au salaire annuel de 108 461 \$, en un poste de sergent, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 40254-211200-111160;
au code budgétaire: 40304-211350-111160;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-2556)

CE-20240522-1901

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PRÉPOSÉ RH ÉTUDIANT - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55053, pour une période de 13 semaines, au poste de préposé RH étudiant au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2587)

CE-20240522-1902

PROMOTION - RESPONSABLE GESTION DE SUBVENTIONS - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



de procéder à la promotion de l'employé numéro 53592 au poste de responsable gestion de subventions au Service de l'ingénierie, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2595)

CE-20240522-1903

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR AQUATIQUE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55217, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2668)

CE-20240522-1904

PROMOTION - GREFFIER ADJOINT COUR MUNICIPALE - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 48156 au poste de greffier adjoint cour municipale, avec une période d'essai de 6 mois, au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2671)

CE-20240522-1905

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RECRUTEUR - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55218, pour une période de 52 semaines, au poste de recruteur au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-2679)



CE-20240522-1906	ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER PRINCIPAL SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL - RESSOURCES HUMAINES RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 16225, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller principal santé psychologique au travail au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-2682)
CE-20240522-1907	ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR ÉGOUTS ET AQUEDUC - GESTION DE L'EAU RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 17774, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur égouts et aqueduc au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-2744)
CE-20240522-1908	TERMINAISON D'EMPLOI RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 17 mai 2024. (SD-2024-2653)
CE-20240522-1909	TERMINAISON D'EMPLOI RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 17 mai 2024.



(SD-2024-2739)

CE-20240522-1910

OCTROI - CONTRAT DOS-2449

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2449, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service sur demande de location de salle de réception au Centre de Congrès Palace, pour une période approximative de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Les salles de réception Palace inc.
146 018,25 \$.

(CT:1799782)
(SD-2024-2552)

CE-20240522-1911

APPROBATION - ENTENTE - SÛRETÉ DU QUÉBEC

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente relative au prêt de services d'un policier du Service de police de Laval à la Sûreté du Québec affecté au Centre québécois de dépistage des armes à feu à intervenir entre la Sûreté du Québec et la Ville de Laval, et ce, rétroactivement au 1er octobre 2023 jusqu'au 31 mars 2028;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1594)

CE-20240522-1912

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 3 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 2 mai 2024.

(SD-2024-2449)

CE-20240522-1913

SUSPENSION



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 3 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 7 mai 2024.

(SD-2024-2523)

CE-20240522-1914

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour ouvrable, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 7 mai 2024.

(SD-2024-2532)

CE-20240522-1915

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour ouvrable, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 7 mai 2024.

(SD-2024-2534)

Les discussions sur les points 43.1 et 43.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

À 10 h, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, quitte son siège et le reprend, via l'application Teams.

À 10 h 45, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, quitte son siège.



À 12 h 16, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière